

Décision

Générale

colonial

Décision n° 262 décision lé 262 du 7 mars 1947

n° 262

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mars 1947

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1947

Date du numéro
30 avril 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de trois semaines à solde entière pour en jouir à Tadjourah est accordée à l'infirmier Mohamed Andia pour compter du 1er mars 1947.